

Échange avec ADP pour réduire les nuisances subies lors des travaux de l'aéroport

Publié le 23 septembre 2016 dans [Actualités](#) [Actualités](#) [Dans ma circonscription](#) [Déplacements et rencontres](#)



Ce lundi 19 septembre, j'ai rencontré la direction d'Aéroport de Paris, M. Hamon, secrétaire général du Groupe ADP, M. Mereyde, directeur de l'aéroport d'Orly et Mme Dollo, Déléguée à l'Environnement et au Développement Durable sud d'ADP. J'y ai également convié l'association Elan Savigny Environnement, qui depuis des années, fait preuve d'une grande vigilance pour protéger Savigny et l'ensemble des Portes de l'Essonne des nuisances aériennes.

Ce rendez-vous avait pour objet de faire le bilan des survols qui ont eu lieu cet été sur la circonscription, et de faire part à ADP du fort mécontentement des riverains, qui ont subi une bonne partie de l'été des survols incessants. En effet, des travaux de réfection et de mise aux normes de la piste 4 ont conduit ADP à utiliser la piste 3 et la piste 2 lors des périodes de forte densité du trafic. C'est lorsque cette piste 2, qui se situe sur un axe nord-sud, est utilisée que nos communes sont survolées.

Ces travaux, qui se sont déroulés du 18 juillet au 28 août avaient été annoncés par l'aéroport d'Orly, directement auprès des municipalités, puis le 15 avril lors d'une réunion pour les élus municipaux et les associations. Cependant, il semble évident que l'information faite par ADP aux municipalités a mal circulé, tant la surprise des habitants fut grande. De plus, même ceux qui étaient informés ont estimé que les nuisances subies étaient bien plus importantes qu'attendues. Nous avons donc échangé avec ADP pour que d'autres dispositions soient prises lors des prochaines campagnes de travaux car ceux-ci sont programmés en 2017, 2018 et 2019.

Diffuser directement l'information aux riverains

Nous avons suggéré à ADP d'amplifier sa communication et de la diffuser directement auprès des riverains concernés par les survols, car force est de constater que communiquer auprès des maires n'est pas suffisant.

Respecter les indications données lors de l'annonce des travaux

Lors des réunions d'information, il avait été annoncé que les survols auraient lieu aux heures de pointe, c'est à dire trois fois deux heures, le matin, le midi et le soir. Or, nous l'avons tous constaté à certaines dates en début de période, les survols ont eu lieu tout au long de la journée. ADP doit donc affiner ses prévisions et mieux les respecter. Certains vols ayant eu lieu au-delà du couvre-feu, ADP indique qu'il n'y a pas eu plus de dérogations que d'habitude.

Informier plus précisément les habitants

ADP avait prévu que le nombre de survols seraient plus importants lors de la première quinzaine des travaux. Malheureusement, cette information n'a été que partiellement diffusée alors que pour les habitants

survolés, la prévisibilité est très importante dans l'impact des nuisances. Pour les prochains travaux, Aéroport de Paris doit mieux informer la population pour qu'elle puisse anticiper de manière plus précise les nuisances qu'elle aura à subir.

Privilégier une autre période que l'été pour réaliser les travaux

Elan Savigny Environnement a également interrogé ADP sur le choix de la période estivale pour réaliser ces travaux. C'est en effet la période la pire pour les riverains qui ne peuvent profiter de leur jardin, des espaces verts ou même ouvrir les fenêtres. Pour ADP, deux critères sont entrés en jeu pour le choix de la période. La période choisie devait comporter le moins de jours de brouillard possible. En effet, lorsque la piste 4 est fermée, la piste 3 n'est pas entièrement utilisable en temps de brouillard. Ensuite, certains travaux ne peuvent être réalisés par temps de pluie ou par températures négatives. D'où le choix de la période estivale. On notera qu'une fois la piste 4 rénovée, les contraintes sur le choix de la période seront moins importantes car celle-ci sera utilisable par temps de brouillard. Nous continuerons donc à échanger avec ADP pour faire évoluer la période des prochaines campagnes de travaux.

Car comme vous le savez, l'année prochaine, la deuxième partie de la piste 4 sera rénovée, avant qu'ADP poursuive ensuite sur la piste 3. Ainsi, j'ai demandé au groupe Aéroport de Paris, qui s'est montré sensible à nos remarques, d'améliorer sa communication afin qu'une information précise vous parvienne sur les travaux au premier semestre 2017. Les travaux concernant la piste 3 sont encore en phase d'étude. Nous avons demandé à ADP de participer à l'élaboration du bilan des travaux de cet été, et que l'aéroport prépare les travaux à venir dans une concertation plus étroite avec les élus et les associations pour tenter de limiter l'impact sur notre quotidien. Ces travaux ont en effet lieu tous les 10 ans, et ils se déroulent sur 3 ou 4 années. Ce n'est donc pas un sujet ponctuel ! Notre qualité de vie est en jeu.

Je reste donc mobilisée pour travailler concrètement avec l'aéroport à la réduction des nuisances subies lors de ces travaux récurrents. Tous les enseignements doivent être tirés de cette première phase de travaux qui a malheureusement été très difficile à vivre cet été, pour limiter l'impact des prochaines campagnes. Nous avons droit à la tranquillité.